

## Concours A/L 2025 : épreuve orale « interrogation d'histoire littéraire »

Le format officiel de cette épreuve est très large : « soit un texte avec ou sans intitulé, soit plusieurs textes avec intitulé ». Ce format est rappelé chaque année dans les rapports du concours, y compris dans le rapport de 2023.

Cependant l'usage s'est introduit de restreindre le format des sujets à deux textes, pris dans deux œuvres différentes, avec un intitulé. Ce format donne parfois de grandes réussites, mais il limite aussi la confection des sujets d'interrogation possibles.

Le jury souhaite revenir à l'esprit de l'épreuve et élargir les possibilités de sujets. Pour le concours de 2025, les candidats sont informés que les sujets prendront la forme de deux textes, pris soit dans la même œuvre, soit dans deux œuvres différentes du programme, avec un intitulé.

D'autre part, le jury attendra la lecture d'un bref passage (maximum 1/4 page) que le candidat aura choisi dans l'un des deux textes, et qu'il placera où il le souhaite dans son exposé.